

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE UNITED NATIONS, N.Y. 10017
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE UNATIONS NEWYORK

REFERENCE. C.N.42.1992.TREATIES-1 (Notification dépositaire)

ACCORD CONCERNANT L'ADOPTION DE CONDITIONS UNIFORMES
D'HOMOLOGATION ET LA RECONNAISSANCE RECIPROQUE DE
L'HOMOLOGATION DES EQUIPEMENTS ET PIECES
DE VEHICULES A MOTEUR
FAIT A GENEVE LE 20 MARS 1958

PROPOSITIONS D'AMENDEMENTS DES PAYS-BAS
AU REGLEMENT No 4 ANNEXE A L'ACCORD

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

Le 27 janvier 1992, le Gouvernement néerlandais, conformément au premier paragraphe de l'article 12 de l'Accord susmentionné, a proposé d'apporter certains amendements au Règlement No 4 ("Prescriptions uniformes relatives à l'homologation des dispositifs d'éclairage de la plaque-arrière d'immatriculation des véhicules à moteur (à l'exception des motocycles) et de leur remorques") annexé à l'Accord.

..... On trouvera ci-joint un exemplaire du document, en langues anglaise et française, contenant le texte du projet d'amendements (complément 4 au Règlement No 4 dans sa forme originale : doc. TRANS/SC1/WP29/290).

A cet égard, le Secrétaire général croit bon de rappeler le premier paragraphe de l'article 12 dudit Accord, qui stipule :

"Toute Partie contractante appliquant un Règlement pourra proposer un ou plusieurs amendements à ce Règlement. Le texte de tout projet d'amendement à un Règlement sera adressé au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies qui le communiquera aux autres Parties contractantes. L'amendement sera réputé accepté à moins que dans un délai de trois mois à dater de cette notification une des Parties contractantes appliquant le Règlement n'ait formulé une objection; si une telle objection a été formulée, l'amendement sera réputé rejeté. Si l'amendement est réputé accepté, il entrera en vigueur à l'expiration d'un nouveau délai de deux mois."

Le 30 mars 1992

df.

A l'attention des services des traités des ministères des affaires étrangères et des organisations internationales intéressées

CORRESPONDENCE UNIT

40 MEMBER STATES plus 3 NON-MEMBERS

FRENCH AND SPANISH

ALBANIA
ALGERIA
ARGENTINA
BELGIUM
BENIN
BURKINA FASO
BURUNDI
CAMBODIA
CAMEROON
CAPE VERDE
CENTRAL AFRICAN REPUBLIC
CHAD
COMOROS
CONGO
COTE D'IVOIRE
DJIBOUTI
EQUATORIAL GUINEA
FRANCE
GABON
GUINEA
GUINEA-BISSAU
HAITI
ITALY
LAO PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC

LEBANON
LUXEMBOURG
MADAGASCAR
MALI
MAURITANIA
MOROCCO
NIGER
PARAGUAY
ROMANIA
RWANDA
SAN MARINO
SAO TOME AND PRINCIPE
SENEGAL
TOGO
TUNISIA
ZAIRE

NON-MEMBER STATES

HOLY SEE
MONACO
SWITZERLAND

INFORMATION COPY SENT TO:

ALSO SENT TO:

ALSO SENT TO:

- Bureau permanent international des constructeurs de motocycles, 4, Promenade du Barrage, F-94260 Fresnes, France
- Bureau permanent international des Constructeurs d'automobiles, 4, rue de Berri, F-75008 Paris, France
- The Chief, Distribution Section, Publishing Division, DCS, Room NL-316 (65 copies, English and French, for distribution to the Information Centres)
- Bureau de liaison juridique, Palais des Nations, Genève, Suisse/Switzerland
- The Law Librarian, UNCITRAL, Vienna International Centre, P.O. Box 500, A-1400, Vienna, Austria
- Monsieur le Greffier de la Cour internationale de Justice, Palais de la Paix, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas/Netherlands
- The Director, Transport Division, Economic Commission for Europe, Palais des Nations, 1211 Geneva 10, Switzerland
- The Legal Counsel, Office of Legal Affairs, Room S-3427-C (E+F)
- The Chief, Treaty Section, Office of Legal Affairs, Room S-3200-A
- Professor David L. Harris, LL.M., Ph.D., Editor, Index of Multilateral Treaties, University of Nottingham, Treaty Centre, University Park, Nottingham NG7 2RD, United Kingdom
- Professor Igor I. Kavass, Legal Information Center, School of Law, Vanderbilt University, Nashville, Tennessee 37240
- Marilou M. Righini, International Legal Materials, American Society of International Law, 2223 Massachusetts Avenue, N.W., Washington, D.C. 20008-2864
- UN/SA Collection, Office B.127, United Nations Office, Geneva